

R03-2020-12-30-004

*AVIS DE RENOUVELLEMENTS TACITES D'AUTORISATION
D'ACTIVITES DE SOINS / D'EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS*

*Demande d'insertion au recueil des actes administratifs
De la Préfecture de Guyane*

Conformément à l'article R 6122-41 du code de la santé publique, les renouvellements tacites d'autorisations intervenus en application du cinquième alinéa de l'article L6122-10 et, la date à laquelle ils prennent effet, doivent être mentionnés dans le recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Dans ce cadre, et aux fins d'insertion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une liste des renouvellements tacites d'autorisation d'activité de soins/équipement matériel lourd.

RENOUVELLEMENTS TACITE D'AUTORISATIONS

~ ~ ~

- L'autorisation de poursuivre l'exploitation d'un scanographe à utilisation médicale **accordée au Centre hospitalier de Kourou, Avenue Léopold Héder, 97300 Cayenne**, ainsi que son futur remplacement est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 22 mai 2020.

N° FINESS EJ : 970 305 629
N° FINESS ET : 970 305 637

- L'autorisation de poursuivre l'exploitation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique à utilisation médicale **accordée à la SAS Imagerie Médicale de Baduel, 1361 route de Baduel, 97300 Cayenne**, ainsi que son futur remplacement est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 23 mai 2020.

N° FINESS EJ : 970 305 397
N° FINESS ET : 970 305 405

- L'autorisation de poursuivre l'activité de gynécologie, obstétrique, néonatalogie, en hospitalisation complète **accordée à l'hôpital privé Saint Gabriel, 1453 route de Baduel, 97300 Cayenne** est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 28 février 2020.

N° FINESS EJ : 970 303 285
N° FINESS ET : 970 302 055

- L'autorisation de poursuivre l'activité de médecine en hospitalisation complète **accordée à l'hôpital privé Saint Gabriel, 1453 route de Baduel, 97300 Cayenne** est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 1^{er} août 2021.

N° FINESS EJ : 970 303 285
N° FINESS ET : 970 302 055

- L'autorisation de poursuivre l'activité de chirurgie en hospitalisation complète **accordée à l'hôpital privé Saint Gabriel, 1453 route de Baduel, 97300 Cayenne** est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 15 Avril 2021.

N° FINESS EJ : 970 303 285
N° FINESS ET : 970 302 055

- L'autorisation de poursuivre l'activité de chirurgie ambulatoire **accordée au Centre Hospitalier de Cayenne, 3 Rue des Flamboyants, 97306 Cayenne**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du 2 Juillet 2021.

N° FINESS EJ : 970 302 022
N° FINESS ET : 970 300 026

- L'autorisation de poursuivre l'activité de médecine en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour **accordée au Centre Hospitalier de Cayenne, 3 Rue des Flamboyants, 97306 Cayenne**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **22 Juillet 2021**

N° FINESS EJ : 970 302 022
N° FINESS ET : 970 300 026

- L'autorisation de poursuivre l'activité de médecine **accordée au Centre Hospitalier de Kourou**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **22 Juillet 2021**

N° FINESS EJ : 970 305 629
N° FINESS ET : 970 305 637

- L'autorisation de poursuivre l'activité de chirurgie **accordée au Centre Hospitalier de Kourou**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **22 Juillet 2021**

N° FINESS EJ : 970 305 629
N° FINESS ET : 970 305 637

- L'autorisation de poursuivre l'activité de gynécologie obstétrique, néonatalogie, réanimation **accordée au Centre Hospitalier de Kourou**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **15 Mai 2021**

N° FINESS EJ : 970 305 629
N° FINESS ET : 970 305 637

- L'autorisation de poursuivre l'activité de chirurgie ambulatoire **accordée au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **10 Mai 2021**

N° FINESS EJ : 970 302 121
N° FINESS ET : 970 300 083

- L'autorisation de poursuivre l'activité de médecine d'urgence (SMUR) **accordée au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais**, est tacitement renouvelée,

pour une durée de sept ans à compter du **22 Avril 2021**.

N° FINESS EJ : 970 302 121
N° FINESS ET : 970 300 083

Fait à Cayenne, le 30 Décembre 2020

La Directrice générale de l'agence régionale de santé Guyane

Clara de BORT



